

**IMPACT DE LA CRISE SUR LES ÉCONOMIES AFRICAINES –
MAINTENIR LA CROISSANCE ET POURSUIVRE LA RÉDUCTION
DE LA PAUVRETÉ**

Perspectives et recommandations de l’Afrique au G20

Un rapport du Comité des Ministres des Finances Africains et des Gouverneurs des
Banques Centrales établi pour le suivi de la crise

21 mars 2009

Résumé analytique

Bien que la majorité des pays africains ne soient pas encore sur la voie pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), l'Afrique a réalisé d'importants progrès au cours de la décennie précédente, construisant les fondements pour une forte croissance et la réduction de la pauvreté. Cette perspective plus optimiste est maintenant contrecarrée par des facteurs échappant au contrôle du continent. Alors que les effets initiaux de la crise financière ont tardé à se faire sentir en Afrique, l'impact apparaît désormais de façon claire. Il emporte avec lui entreprises, mines, emplois, revenus et moyens d'existence ; il s'agit en résumé d'une explosion totale de la crise. Pour la première fois depuis une décennie, la croissance par tête sera nulle. Cette note démontre les effets de la crise, et suggère les actions qui doivent être entreprises. En Afrique, pas moins qu'ailleurs, le temps presse et l'adoption de mesures décisives pour remédier à la crise ne peut plus attendre.

Les perspectives de croissance se sont considérablement détériorées. Les équilibres macroéconomiques ont empiré, et de nombreux pays sont confrontés à un creusement des déficits du compte courant et budgétaire. La crise est en train de réduire le commerce, qui était le principal facteur des fortes performances de croissance enregistrées récemment en Afrique. Le déficit prévu des recettes d'exportations sera de l'ordre de 251 milliards de dollars EU en 2009 et atteindra 277 milliards de dollars EU en 2010 pour l'ensemble du continent, les pays exportateurs de pétrole enregistrant les plus grandes pertes.

Outre les exportations, les flux de capitaux sont également en train de baisser, tout comme les transferts de fonds des travailleurs immigrés et les recettes tirées du tourisme. Le stock des réserves en devises diminue dangereusement, et certains pays (par exemple, la République démocratique du Congo) disposent de réserves correspondant à quelques semaines d'importations seulement, ce qui remet sérieusement en cause leur capacité à importer même des marchandises de première nécessité telles que les denrées alimentaires, les fournitures médicales et les intrants agricoles. Les pauvres sont les plus durement touchés. Le secteur privé a été affecté par la pénurie de liquidités sur les marchés internationaux, avec un impact négatif sur le commerce et l'investissement. Les banques internationales ne sont pas souvent en mesure d'octroyer des lignes de crédit ni même de confirmer celles qui avaient déjà été promises. Des projets ont d'ores et déjà été différés, et certains ont même été annulés.

Les gouvernements des pays africains ont mis en œuvre des mesures visant à minimiser les effets de la crise. Au nombre de ces mesures, on compte la création d'unités spéciales de suivi de la crise ; la mise en œuvre de mesures fiscales incitatives ; la révision des dépenses du budget ; la fourniture d'une aide ciblée aux secteurs clés ; le renforcement de la réglementation du secteur bancaire et des marchés financiers ; l'adoption de politiques monétaires expansionnistes ; et l'imposition du contrôle de changes visant à protéger les taux de change. La préoccupation majeure est la décélération de la croissance, qui affectera de manière disproportionnée les pauvres. Il est crucial de préserver les fondements de la croissance en approfondissant les réformes et en améliorant le climat d'investissement, afin de permettre au continent de reprendre la croissance après la crise.

Pour ce faire, il importe de maintenir des niveaux d'investissement suffisants, en particulier dans le secteur de l'infrastructure. Or, la capacité du continent africain à agir dans ce sens est sérieusement limitée. Des contraintes préexistantes sur les ressources sont désormais exacerbées par l'écart croissant entre l'épargne et l'investissement. Selon nos estimations, pour atteindre les taux d'investissement requis pour juste maintenir la croissance d'avant-crise en Afrique, il faudrait mobiliser des ressources additionnelles de l'ordre de 50 milliards de dollars EU en 2009 et de 56 milliards de dollars EU en 2010. Pour accroître l'investissement de façon à le porter au niveau requis pour accélérer la croissance et garantir la réalisation des OMD, il faudrait des ressources additionnelles de l'ordre de 117 milliards de dollars EU en 2009 et de 130 milliards de dollars EU en 2010.

Les engagements précédents et répétés d'accroître l'aide apportée à l'Afrique doivent être réalisés rapidement : la rapidité de l'accès à cette aide est vitale. Cependant, seule, elle ne suffira pas à permettre à l'Afrique de restaurer un niveau de croissance suffisant pour réduire les niveaux de pauvreté. De nouvelles ressources additionnelles doivent être débloquées. L'Afrique doit être une partie intégrante de la réponse mondiale à la crise.

Nos principales recommandations au G20 sont :

Faire preuve de volonté politique et prendre des mesures dès à présent

- La gravité de la crise requiert le même type de réponses d'urgence que celles mises en œuvre par les pays développés comme en témoignent les plans de sauvetage des banques et d'entreprises.
- La réalisation rapide des promesses existantes est indispensable pour maintenir la crédibilité des bailleurs de fonds en tant que partenaires au développement engagés en faveur du continent.
- Protéger les pauvres et les groupes vulnérables, notamment en assurant que les programmes d'investissement publics clefs consacrés à la santé, à l'éducation, à la nutrition et à l'assainissement puissent être maintenus.
- Appuyer les programmes de sécurité sociale pour protéger les pauvres, les chômeurs et les personnes socialement marginalisées.

Fournir des ressources additionnelles

- Engager 0.7 pourcent des paquets de mesures incitatives mis en œuvre par les pays développés pour aider les pays les pauvres, en assurant que les nouvelles initiatives sont véritablement additionnelles aux programmes d'aide existants.
- Augmenter les ressources concessionnelles dont dispose le FMI et faciliter leur accès.
- Accroître et maintenir l'investissement dans l'infrastructure au niveau national et régional ; des mesures incitatives doivent cibler en premier lieu les projets dans l'infrastructure.
- Accroître l'enveloppe des ressources allouées aux banques régionales de développement ; en particulier s'accorder sur une revue anticipée de l'adéquation du capital de la Banque Africaine de Développement.

- Augmenter le financement du commerce en injectant de nouvelles ressources pour les facilités spécialisées, y compris par le biais des banques régionales de développement.

Accroître la marge de manœuvre et la flexibilité sur le plan des politiques économiques, et réduire la conditionnalité

- Se concentrer sur les résultats au lieu de prescrire des politiques et des actions strictes, en accordant aux pays une plus grande marge de manœuvre pour répondre en fonction de leurs conditions propres et de leurs besoins.
- Apporter des flux d'aide plus prévisibles, ainsi qu'une aide qui soit débloquée plus rapidement et qu'une grande partie de l'aide soit versée en début de période, en cohérence avec les priorités des pays africains.
- Introduire une plus grande flexibilité dans les cadres macroéconomiques pour accroître les chances de stabilité macroéconomique et stimuler la demande intérieure.
- Revoir les critères de soutenabilité de la dette pour permettre l'accès au crédit pour les pays dont le potentiel d'emprunt est adéquat.
- Réformer les procédures pour promouvoir une fourniture de l'aide qui soit plus rapide et moins conditionnelle.

Promouvoir le commerce

- Conclure un cycle de Doha ambitieux et centré sur le développement, fournir de l'aide au commerce et de l'assistance technique.

Accroître la transparence et la responsabilité et garantir une représentation équitable

- Faire entendre suffisamment la voix des pays africains et assurer qu'ils disposent de droits de vote adéquats au sein des institutions financières internationales (IFI) et des principaux organes directeurs mondiaux.
- Lutter contre les paradis fiscaux et aider à la récupération des richesses volées à l'Afrique ; faire preuve de transparence dans les transactions financières des systèmes bancaires des pays développés pour décourager les transferts illicites de fonds à partir des pays africains.

1. Introduction

1.1 La crise est survenue à un moment où l'Afrique amorçait un tournant, posant progressivement les fondements de l'accélération de la croissance et de la réduction de la pauvreté, même si la plupart des pays africains accusaient encore des retards dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les perspectives optimistes de croissance sont maintenant contrecarrées par des facteurs échappant au contrôle du continent. Alors que les effets initiaux de la crise ont tardé à se faire sentir, l'onde de choc du «tsunami» se déplace rapidement, emportant entreprises, mines, emplois, revenus et moyens d'existence. Le temps presse et l'adoption de mesures décisives ne peut plus attendre.

1.2 La présente note fournit des informations sur la gravité de l'impact de la crise sur les économies africaines. Elle tente de décrire l'ampleur des déficits de financement qui doivent être comblés non seulement pour résorber la crise, mais et plus important encore, pour préserver la base d'une forte croissance et de la réduction de la pauvreté. La note démontre qu'il importe certes que les bailleurs de fonds s'acquittent de leurs engagements pris avant la crise, mais que la mise en oeuvre de ces seuls engagements ne suffira pas pour combler les déficits croissants de financement et maintenir la dynamique de la croissance sur le continent. Elle plaide en particulier pour l'additionnalité de l'aide, la flexibilité dans son allocation et la mise en place de mécanismes permettant un acheminement plus rapide de l'aide pour améliorer la réactivité et l'alignement sur les besoins et les conditions spécifiques des pays. Elle présente en conclusion une série de recommandations concrètes adressées au G20, à l'ensemble de la communauté des bailleurs de fonds et aux gouvernements africains.

2. Impact

Évaluation globale

2.1 L'Afrique a été gravement touchée par la crise. Les projections montrent que son taux de croissance tombera sous la barre de 3 pourcent en 2009 (s'établissant à 2,8 pourcent) pour la première fois depuis 2002 (tableau 1). L'Afrique subsaharienne devrait enregistrer une croissance encore plus modeste, affichant un taux de croissance de 2,5 pourcent seulement. Les pays à revenus intermédiaires ont été frappés sévèrement du fait de leur intégration relativement plus profonde à l'économie mondiale.

2.2 Le ralentissement de la croissance s'explique essentiellement par la baisse des flux d'échanges commerciaux. Le déficit prévu des recettes d'exportations est énorme : 251 milliards de dollars EU en 2009 et 277 milliards de dollars EU en 2010. Les pays exportateurs de pétrole seront les plus durement touchés, leur déficit s'établissant à 200 milliards de dollars EU en 2009 et à 220 milliards de dollars EU en 2010 (tableau 2). Les exportations diminuant plus rapidement que les importations, la balance commerciale se détériorera dans la plupart des pays. Les exportations pour 2009 et 2010 ont été révisées à

la baisse de 40 pourcent. En conséquence, après avoir enregistré un excédent global du compte courant confortable de l'ordre de 2,7 pourcent du PIB aussi bien en 2008 qu'en 2007, le continent devrait afficher un déficit global de 4,3 pourcent du PIB en 2009.

2.3 Les flux entrants de capitaux, qui ont été un important facteur de croissance ces derniers temps, connaissent également une baisse. De même, la plupart des pays font face à une réduction des transferts de fonds par les travailleurs migrants, du fait de l'affaiblissement des économies des pays occidentaux et des économies africaines développées. À titre d'exemple, au Kenya, les envois de fonds par les travailleurs migrants baissent constamment depuis octobre 2008, tombant de 61 millions de dollars EU à cette date à 39 millions de dollars EU en janvier 2009. Les recettes tirées du tourisme ont enregistré une baisse de 13 pourcent au cours du quatrième trimestre de 2008, par rapport à leur niveau de 2007, entravant davantage les efforts de ce pays pour consolider sa réserve en devises.

2.4 Les stocks de réserves en devises baissent. En République démocratique du Congo (RDC), les réserves ne représentent plus que quelques semaines d'importations. À ce rythme, bon nombre de pays ne seront pas en mesure d'importer même des produits de première nécessité tels que les denrées alimentaires, les fournitures médicales et les intrants agricoles.

2.5 Les recettes publiques devraient également baisser. Les économies diversifiées seront cependant moins touchées que les autres. À titre d'exemple, les prévisions concernant les recettes publiques en Tunisie et en Afrique du Sud au cours de 2009 ont été révisées à la baisse de 1,2 pourcent et de 0,4 pourcent, respectivement. Par ailleurs, les économies hautement spécialisées telles que celles de la Libye et de l'Algérie (pays dépendant du pétrole) connaîtront une forte baisse des recettes publiques en 2009, de l'ordre de 17 pourcent et de 16 pourcent, respectivement.

2.6 Les soldes budgétaires globaux se détérioreront pour l'ensemble du continent, dans la mesure où ils seront ramenés d'un excédent budgétaire global de 2,8 pourcent du PIB en 2008 à un déficit de 5,4 pourcent du PIB en 2009. L'impact sur le budget est même pire pour les pays importateurs nets de pétrole et les pays dont les importations alimentaires sont substantielles, en raison des effets de la répercussion de la hausse des prix des produits pétroliers et des denrées alimentaires enregistrée l'année dernière. Les recettes des pays exportateurs de pétrole, pour leur part, baisseront considérablement. Cette tendance devrait persister jusqu'en 2010. La crise a mis en relief les dangers de la concentration excessive de la production et des exportations dans les économies africaines.

2.7 Les pays à faible revenu (PFR) tirent certes parti de la baisse des cours du pétrole, mais ils sont confrontés à des difficultés liées à la chute des cours et de la demande des produits de base, ainsi qu'à la réduction de l'IDE et des envois de fonds par les travailleurs migrants. En conséquence, les déficits du compte des opérations courantes

s'aggravent. Les PFR, en tant que groupe, devraient enregistrer une croissance plus rapide que les pays à revenu intermédiaire et les pays exportateurs de pétrole en 2009. Les populations de ces pays seront néanmoins sévèrement touchées par la crise, dans la mesure où leur niveau de vie d'avant la crise était déjà relativement plus modeste.

2.8 Le tarissement des liquidités sur les marchés financiers internationaux a affecté le secteur privé ainsi que les gouvernements. Les tentatives des pouvoirs publics de mobiliser des financements à long terme par l'émission d'obligations souveraines se sont soldées par un échec (Afrique du Sud), ou ont été annulées (émissions d'obligations par la Ghana Telecom pour 300 millions de dollars EU), ou encore ont été différées (émissions d'euro-obligations pour le Kenya, le Nigeria, l'Ouganda et la Tanzanie). Cette situation a entraîné des retards coûteux dans la mise en œuvre des programmes d'infrastructure publique qui étaient initialement prévus.

2.9 Un certain nombre de projets du secteur privé en Afrique ont été suspendus ou reportés à plus tard parce que certains investisseurs s'étaient retirés et que les modalités de financement étaient devenues plus contraignantes, du fait de la plus grande dispersion et du plus faible ratio d'endettement (tableau 3). En Afrique du Nord, un projet gazier a été suspendu après son approbation par la Banque en octobre 2008, parce que le financement ne pouvait pas être bouclé. Par ailleurs, sept projets d'infrastructure, pour lesquels la BAD avait été contactée pour fournir un financement, accusent actuellement des retards en raison de la crise. La crise financière a abouti à une augmentation des demandes de financements des opérations du secteur privé par la BAD. L'institution a été invitée à apporter un concours à plusieurs projets, certains d'entre eux qu'elle finançait déjà, en fournissant des financements supplémentaires. La Banque a consenti récemment deux rallonges de prêt de 70 millions d'euros et de 48,75 millions de dollars EU et elle examinera bientôt une proposition relative à une autre rallonge de prêt de 229 millions d'unités de comptes.

Spécificité de la gravité de la crise au niveau des pays¹

Les moteurs régionaux de croissance ont été les premiers touchés

2.10 Comme il fallait s'y attendre, les économies de grande envergure et financièrement développées et ouvertes ont été les premières à être touchées par la crise, par le biais des marchés financiers (Afrique du Sud, Égypte) et des exportations (exportations de pétrole pour l'Algérie et le Nigeria, et de minerais pour l'Afrique du Sud).

¹ La Banque africaine de développement apprécie hautement l'appui des Banques Centrales et des Ministères des Finances africains, ainsi que des Banques Régionales (BCEAO et BEAC), dans la fourniture d'informations au niveau des pays sur l'impact de la crise et les réponses en termes de politiques.

2.11 En Afrique du Sud, le secteur financier a connu une chute des cours des actifs, une augmentation fulgurante du coût de l'investissement, ainsi qu'une contraction considérable des prêts. Cette situation a conduit à un net recul des secteurs du commerce de détail et de la fabrication. Entre mai 2008 et mars 2009, l'indice JALSH d'Afrique du Sud a chuté d'environ 46 pourcent, tandis que le rand enregistrait une dépréciation de 23 pourcent par rapport au dollar EU. En outre, le secteur minier enregistre un net recul en termes de rendement et d'emploi, du fait de la baisse de la demande mondiale de produits de base.

2.12 L'investissement, le rendement et les recettes publiques du Nigeria ont considérablement baissé, en raison de la réduction des prix des hydrocarbures (pétrole et gaz). L'extraction de pétrole et de gaz représente 30 pourcent du PIB du Nigeria, plus de 90 pourcent de ses exportations et une large part de ses recettes publiques. Aucune grande banque n'est menacée dans l'immédiat au Nigeria, mais le secteur bancaire pourrait être exposé à un risque accru de défaillance de la part de ses clients intervenant dans les secteurs exportateurs, y compris le secteur pétrolier. Le ralentissement des activités de prêt des banques, qui pourrait s'en suivre, contribuera à amplifier les effets de la faible performance du secteur pétrolier et gazier sur la croissance. L'inflation des prix des denrées alimentaires est certes en train de diminuer, mais cette tendance à la baisse pourrait être inversée par la dépréciation significative de la monnaie nigériane. La diminution des réserves en devises, du fait de la réduction des exportations, est exacerbée par la chute des transferts de fonds par les travailleurs migrants depuis le déclenchement de la crise.

2.13 À mesure que s'affaiblissent les moteurs régionaux de croissance, il devrait y avoir des effets d'entraînement significatifs sur les économies voisines plus modestes, du fait des liens commerciaux et des transferts de fonds par les travailleurs migrants. À titre d'exemple, les transferts de fonds à destination de la RDC par les travailleurs congolais résidant en Afrique du Sud sont en train de diminuer, aggravant l'impact du recul des exportations minières.

Les succès d'avant la crise ne sont pas épargnés

2.14 La crise affecte également les pays qui avaient enregistré une croissance continue sur plusieurs années, croissance s'appuyant sur l'amélioration des fondamentaux économiques et l'adoption de politiques financières prudentes. Le Botswana et la Tunisie fournissent deux exemples instructifs à cet égard.

2.15 Le Botswana a connu une forte baisse de la production industrielle, des recettes d'exportations et des recettes publiques. Ce pays s'est révélé hautement vulnérable aux chocs en raison de sa forte dépendance vis-à-vis de l'exportation de diamants (représentant 35 à 50 pourcent des recettes publiques). Les réserves en devises du Botswana diminuent rapidement, et la tendance à la baisse de ses recettes minières devrait se maintenir sur une longue période, limitant ainsi la capacité du gouvernement à

financer les plans de redressement économique. Le taux de croissance devrait se maintenir en dessous de 3 pourcent en 2009 et 2010. La crise a souligné le rôle crucial de la diversification des exportations dans le renforcement de la résistance des économies aux chocs extérieurs.

2.16 L'économie tunisienne est l'une des plus diversifiées d'Afrique. Toutefois, elle a traversé toutes les étapes du ralentissement économique, depuis la contraction de la production industrielle et des exportations jusqu'à la diminution des recettes publiques et des réserves en devises. Les principaux secteurs de l'économie ont été touchés, qu'il s'agisse de la fabrication ou du tourisme. En conséquence, les prévisions de croissance en Tunisie en 2009 ont été révisées à la baisse de 1,5 pourcent entre novembre 2008 et février 2009.

États fragiles dépendants des ressources minières

2.17 La spécialisation excessive dans les produits miniers s'est révélée plus catastrophique encore pour les pays dans lesquels la gouvernance est d'un niveau modeste et les institutions étatiques sont faibles. Tel est le cas de la RDC et de la République centrafricaine. La baisse de la demande et des cours des produits de base est compliquée par les fortes incertitudes sur les plans économique et politique. L'aversion pour le risque a amené les investisseurs à relocaliser leurs activités dans des pays à plus faible risque, ce qui s'est traduit par une forte chute de l'investissement direct étranger (IDE). La diminution des recettes d'exportations, ajoutée aux faibles capacités en matière de gouvernance et à une contraction prolongée de l'investissement, accentue la pauvreté qui est déjà généralisée et menace la stabilité de ces États fragiles.

2.18 En RDC, l'on a enregistré la perte de 100 000 emplois, à la suite de la fermeture des fonderies. Les réserves en devises ont diminué et ne représentent plus qu'environ une semaine d'importations. La RDC ne sera bientôt plus en mesure d'importer des biens essentiels tels que les denrées alimentaires, le carburant et les médicaments.

2.19 En République centrafricaine, les exportations de bois et de diamants ont chuté, entraînant la perte d'un grand nombre d'emplois. La Société d'exploitation forestière en Centrafrique (SEFCA) a dû licencier la moitié de ses employés après la réduction de moitié de ses commandes. L'économie est essentiellement maintenue sous respiration artificielle. Les voisins régionaux ont fourni une contribution de 8 milliards de francs CFA (plus de 15 millions de dollars EU), face à l'incapacité du gouvernement de payer les salaires des fonctionnaires. Les arriérés de dettes s'accumulent, compromettant davantage la capacité du pays à mobiliser des ressources externes. Cette situation menace manifestement la stabilité de ce pays qui sort juste d'un conflit.

Les pays producteurs de pétrole sont confrontés à la baisse des recettes fiscales

2.20 Plusieurs pays producteurs de pétrole ont été obligés d'opérer des coupes substantielles dans leurs plans de dépenses publiques, et notamment dans l'investissement en faveur de l'infrastructure publique, du fait de la diminution des recettes budgétaires. En Angola, les recettes publiques devraient diminuer de 24 pourcent, par rapport à leur niveau de 2008. Les secteurs non pétroliers tels que les secteurs de la construction, de la fabrication et des services, dépendent dans une très grande mesure de la demande dans le secteur public et devraient également connaître un ralentissement considérable. L'économie angolaise devrait enregistrer un recul de 7 pourcent en 2009, après le taux de croissance à deux chiffres de 2008 (15,8 pourcent), soit une inversion de tendance de près de -23 pourcent.

Économies dépendant de l'agriculture

2.21 La crise financière a amplifié les effets de la crise alimentaire. La dépréciation des monnaies nationales, par rapport aux grandes monnaies des réserves, a entraîné une augmentation du coût des importations alimentaires. L'impact sera particulièrement plus marqué sur les économies affichant d'importants déficits dans le commerce des produits alimentaires. Les populations urbaines sont particulièrement touchées, à mesure que s'effritent les possibilités d'emploi. Les tentatives visant à subventionner les prix des produits alimentaires et pétroliers ne sont guère durables, compte tenu du faible niveau des recettes publiques et de la diminution des réserves en devises. L'Éthiopie, par exemple, enregistre une diminution progressive de ses réserves ces derniers mois. À son tour, le crédit au secteur privé baisse considérablement depuis le troisième trimestre de 2008, à mesure que le gouvernement augmente ses emprunts intérieurs pour financer la facture des produits pétroliers subventionnés. En six mois seulement (d'août 2008 à février 2009), les réserves disponibles totales du Kenya (avoirs officiels et avoirs des banques commerciales) sont tombées de 5 287 millions de dollars EU à 4 726 millions de dollars EU. Au cours de la même période, les réserves de la Banque centrale du Kenya ont été ramenées d'un niveau de 4,1 mois d'importations à 3,1 mois (en deçà du seuil requis de quatre mois). À la fin de février 2009, le shilling kenyan (KES) s'était déprécié de 15,7 pourcent par rapport à la valeur du dollar EU en septembre 2008.

3. L'Afrique fait des efforts, mais la capacité à intensifier ces efforts est très limitée

3.1 Les gouvernements des pays africains ont mis en œuvre diverses mesures visant à atténuer l'impact des chocs financiers et commerciaux. Toutefois, leurs ressources limitées sont inadéquates face à l'ampleur de cet impact. Bon nombre de gouvernements ont créé des unités spéciales de surveillance, chargées d'identifier les tendances de la crise et d'élaborer des réponses ciblées. En outre, les gouvernements ont mis en place tout un éventail de mesures politiques, incluant des mesures fiscales d'incitation, une aide ciblée aux secteurs, le contrôle de capitaux et de change, une nouvelle réglementation du secteur bancaire, et des politiques monétaires expansionnistes (voir tableau 4).

Mesures d'incitations fiscales

3.2 S'inspirant de l'exemple des économies développées et émergentes, certains gouvernements africains ont mis en œuvre des plans d'incitations fiscales, notamment l'augmentation des dépenses publiques ciblant l'investissement et la réduction des taux d'imposition. Toutefois, dans certains pays, la gravité de la crise a amené les gouvernements à faire preuve de rigueur et à mettre en place une politique fiscale d'austérité.

3.3 À Maurice, le gouvernement a annoncé en janvier 2009 un train de mesures d'incitation pour promouvoir la demande intérieure et la création d'emplois. Le coût de ces mesures s'élève à 10,4 milliards de roupies mauriciennes (0,3 milliard de dollars EU), ce qui représente environ 3 pourcent du PIB de Maurice. Au Nigeria, le gouvernement envisage d'utiliser sa réserve en devises de 52 milliards de dollars EU pour redresser l'économie grâce à un ensemble de mesures d'incitation.

3.4 Le gouvernement du Libéria a procédé à une révision complète de son code des recettes, proposant une réduction de 10 pourcent de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu, afin de stimuler l'activité du secteur privé. En outre, le gouvernement se propose de réduire d'un quart de point de pourcentage les barrières commerciales tarifaires au niveau régional en vue de promouvoir le commerce au sein de la CEDEAO. Le gouvernement de l'Afrique du Sud a proposé des ajustements à l'impôt sur le revenu, afin d'offrir aux personnes à revenu intermédiaire et à plus faible revenu un abattement fiscal de 13,6 milliards de rands (1,35 milliard de dollars EU).

3.5 Au Sénégal, le gouvernement a réduit les dépenses budgétaires de 4 pourcent du PIB et les dépenses prioritaires de 0,6 pourcent du PIB. Des mesures similaires ont été prises au Cap-Vert, en Ouganda et au Soudan. En Tunisie, le budget 2009 prévoit une augmentation significative des investissements publics, conformément au plan national visant à accroître la compétitivité externe et la création d'emploi, et à renforcer la protection sociale. De même, en Afrique du Sud, le gouvernement a augmenté les financements destinés aux projets d'investissement public en leur allouant 690 milliards de rands (environ 80 milliards de dollars EU) pour les trois prochaines années.

Aide ciblée aux secteurs

3.6 Bon nombre de pays ont mis en œuvre des plans d'aide sectorielle ciblée pour appuyer les secteurs considérés comme les principaux moteurs de croissance. Ces plans visent à réduire la suppression d'emplois et la perte de capitaux et de savoir-faire dans des secteurs spécifiques. Au Nigeria, le gouvernement a injecté 70 milliards de naira dans l'industrie textile qui avait été sérieusement affaiblie. Le gouvernement rwandais a annoncé des plans visant à réduire la quantité de thé vendue aux enchères à Mombasa et à améliorer les ventes directes pour atteindre la cible de 54 millions de dollars EU au titre des ventes de thé en 2009. En Ouganda, le gouvernement a fourni l'assistance nécessaire

au secteur du transport en passant par pertes et profits les créances publiques sur les sociétés.

Réglementation bancaire et contrôle du compte des opérations en capital

3.7 Dans la plupart des systèmes bancaires africains, les mécanismes de contrôle du capital, fondés sur la prudence, ont aidé à minimiser les effets de contagion sur les banques africaines. Ces mécanismes ont également permis de réduire les sorties de capitaux en période de crise. En outre, certains gouvernements ont mis en place des régimes d'assurance-dépôts.

3.8 En Tanzanie, le rapatriement des bénéficiaires a été réglementé pour minimiser la contagion, dans la mesure où les filiales des banques ne peuvent pas transférer automatiquement des fonds pour compenser les pertes des banques d'origine. Le gouvernement égyptien a créé un fonds d'assurance-dépôts pour promouvoir la confiance du public à l'égard du secteur bancaire.

3.9 En réponse à la forte dépréciation de leurs monnaies nationales, les gouvernements ont mis en œuvre diverses mesures pour défendre leur monnaie ou promouvoir la compétitivité. Certains d'entre eux ont tenté de défendre un taux de change discrétionnaire. Dans certains pays à régime de taux de change fixe, les gouvernements ont procédé à la dévaluation de la monnaie pour promouvoir la compétitivité.

3.10 La banque centrale du Nigeria est intervenue vigoureusement sur les marchés de devises pour mettre un terme à la fluctuation du naira. Toutefois, la défense du naira s'est révélée peu viable dans le contexte de la diminution des recettes d'exportation. Les banques centrales d'autres pays ont également essayé de défendre la monnaie nationale, mais elles ont épuisé les réserves.

Politique monétaire expansionniste

3.11 Plusieurs pays ont assoupli leurs politiques monétaires en diminuant les taux d'intérêt pour stimuler la consommation et encourager l'emprunt. Le Botswana fait partie de ces pays ; sa banque centrale a baissé son taux officiel d'escompte de 50 points de base pour le ramener à 15 pourcent en décembre 2008. De même, en Égypte, la banque centrale a réduit son taux d'intérêt de référence pour la première fois depuis avril 2006. La banque centrale de Namibie et la banque de réserve d'Afrique du Sud ont également baissé leurs taux de rachat pour stimuler l'emprunt et promouvoir l'investissement privé et la consommation.

Financement des dépenses publiques par l'émission d'obligations

3.12 Certains pays ont financé des dépenses contracycliques par l'émission de bons du trésor et d'obligations. Au Cap-Vert, la banque centrale a institué des bons du trésor pour

encourager l'épargne privée afin que celle-ci soit maintenue dans le système financier national. Le gouvernement du Kenya a émis des obligations pour l'infrastructure, à hauteur de 18,5 milliards de shillings (232,6 millions de dollars EU), avec une échéance de 12 ans en février 2009. La souscription a été excédentaire pour ces obligations, ce qui témoigne de l'existence d'une capacité substantielle non exploitée dans le domaine de l'épargne intérieure.

4. L'Afrique est confrontée à un déficit de financement important et croissant

4.1 En dépit de toutes ces initiatives louables, il est clair que les gouvernements africains n'ont pas de capacités de financement suffisantes pour protéger les populations de l'impact de la crise et préserver les acquis de ces dernières années en termes de croissance et de réduction de la pauvreté. Les ressources nécessaires sont immenses, mais l'épargne est limitée. Les estimations prudentes montrent que même la fourniture intégrale de l'aide extérieure promise ne suffira pas pour combler le déficit de financement croissant en Afrique.

4.2 Le risque le plus important est que la pénurie de financement entraîne une réduction de l'investissement, avec des effets négatifs sur la croissance, entamant ainsi sérieusement la capacité du continent à atteindre les OMD. Les pays africains enregistraient certes une croissance plus rapide avant la crise, mais les taux de croissance n'étaient pas encore d'un niveau garantissant la réalisation des OMD. Toutefois, à l'heure actuelle, même le maintien des taux de croissance d'avant la crise semble être hypothéqué dans bon nombre de pays, en raison de la pénurie de financement.

4.3 Selon nos estimations, pour que le continent maintienne la dynamique de croissance de 2007, il faudra injecter des montants substantiels de financements externes pour combler le déficit entre l'investissement et l'épargne. Au titre du scénario prudent de maintien du niveau de croissance d'avant la crise, le déficit de financement est de 50 milliards de dollars EU en 2009 et de 56 milliards de dollars EU en 2010. Bien entendu, le maintien des taux de croissance à leurs niveaux d'avant la crise ne pourra pas permettre aux pays africains d'accomplir des progrès substantiels dans la réduction de la pauvreté. Pour porter les taux de croissance au niveau minimum de 7 pourcent, jugé nécessaire pour atteindre les OMD, le continent aura besoin d'une injection d'environ 117 milliards de dollars EU en 2009 et de 130 milliards de dollars EU en 2010 pour combler le déficit entre l'investissement et l'épargne. L'investissement ciblera naturellement en grande partie le secteur de l'infrastructure. Selon les estimations de l'étude diagnostique par pays de l'infrastructure en Afrique², les besoins pour l'infrastructure du continent sont de l'ordre de 75,5 milliards de dollars EU par an au cours des dix prochaines années. Ces besoins couvrent les dépenses d'investissement

² Cette étude a couvert les pays suivants : Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Kenya, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Tchad et Zambie.

(38,1 milliards de dollars EU) et les dépenses d'exploitation et d'entretien (37,4 milliards de dollars EU) (voir le graphique A1 et le tableau A1).

4.4 Nos estimations du déficit de financement se situent dans la même fourchette que celles des institutions sœurs, mais elles sont bien supérieures aux montants promis par la communauté de l'aide au développement avant la crise (graphique 1). Le Sommet de Gleneagles, tenu en 2005, s'est engagé à augmenter l'aide à l'Afrique de 25 milliards de dollars EU par an jusqu'en 2010. Cet engagement représente pratiquement la moitié de l'enveloppe nécessaire rien que pour permettre aux pays africains de maintenir leurs taux de croissance d'avant la crise, ce qui est assurément insuffisant pour que le continent atteigne les OMD.

4.5 En conséquence, de nouvelles initiatives d'aide sont nécessaires pour mobiliser des ressources additionnelles. La fourniture de l'aide promise avant la crise ne permettra guère de faire face aux problèmes auxquels est confronté le continent, du fait de la crise. Un montant d'au moins 117 milliards de dollars EU est nécessaire pour propulser le continent sur la voie de l'accélération de la croissance et lui donner ainsi une chance d'atteindre les OMD.

5. Recommandations

5.1 *Agir d'urgence:* La gravité de la crise requiert des réponses rapides, dans un contexte d'urgence, du même type que les plans de renflouement de banques et d'entreprises qui ont été élaborés et mis en œuvre rapidement dans les pays développés.

5.2 *Accroître les ressources:* Les premières initiatives visant à faire face à l'impact de la crise consistaient habituellement à réaffecter les ressources existantes. Cette approche est dans une large mesure inadéquate pour faire face à l'impact de la crise. En conséquence, les mesures suivantes sont recommandées :

- Les nouvelles initiatives doivent garantir l'additionnalité de l'aide et porter celle-ci à des niveaux supérieurs aux niveaux promis avant la crise. Les bailleurs de fonds devraient s'engager à allouer 0,7 pourcent de leurs paquets nationaux de mesures incitatives pour venir en aide aux pays les plus pauvres, en utilisant les canaux multilatéraux existants.
- Les bailleurs de fonds doivent convenir d'augmenter les enveloppes des ressources des institutions de Bretton Woods et des principales banques régionales de développement, afin d'intensifier l'appui aux pays. Les ressources dont le FMI dispose, en particulier via la facilité de protection contre les chocs exogènes (PCE) et la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC), devraient être accrues.
- Les IFI ont accepté le fait qu'elles doivent jouer un rôle contracyclique. Elles auront néanmoins besoin de disposer des ressources nécessaires pour le faire. Les actionnaires doivent agir rapidement pour augmenter le capital des principales banques régionales, afin de leur permettre d'aider à combler les déficits de

financement croissants auxquels sont confrontés les États Membres. En particulier, nous souhaiterions voir une revue anticipée de l'adéquation du capital de la Banque Africaine de Développement.

- Les actionnaires et les bailleurs de fonds doivent convenir rapidement de la rationalisation des processus d'acheminement de l'aide, au sein des institutions de Bretton Woods et des principales banques régionales, afin d'accroître la cadence et l'efficacité des initiatives de réponse à la crise.
- Le cadre d'analyse de soutenabilité de la dette devrait être revu à la lumière de la crise et du rétrécissement de l'accès au crédit. Les pays en mesure d'honorer leur remboursements devraient se voir autoriser l'accès à des ressources moins ou non concessionnelles.

5.3 *Accroître et maintenir l'investissement dans l'infrastructure aux niveaux national et régional.* L'Afrique fait d'ores et déjà face un fossé majeur en matière d'infrastructure tant au niveau régional que national. Si l'on n'apporte pas une réponse adaptée à ce manque et que l'on ne promet pas l'intégration économique, l'Afrique ne sera pas en mesure de tirer parti du redressement à l'échelle mondiale. Pour atteindre cet objectif :

- Les bailleurs de fonds doivent s'engager à accroître les financements destinés à l'infrastructure publique en Afrique.
- Les cadres des politiques financières/macroéconomiques doivent être plus flexibles pour donner aux gouvernements africains une marge de manœuvre suffisante sur le plan des politiques, en vue d'accroître les dotations budgétaires destinées à l'infrastructure publique.
- Le secteur privé doit jouer un rôle de premier plan dans l'investissement ciblant l'infrastructure et dans la gestion des services d'infrastructure, y compris par le biais de partenariats public-privé.
- Les gouvernements doivent examiner et encourager les arrangements en matière de gestion qui permettent d'accélérer le recouvrement des coûts, y compris des régimes prévoyant le paiement de frais pour les biens publics.

5.4 *Le financement du commerce et la facilitation du commerce* doivent être au centre du plan d'action à court et à long termes. En particulier, les mesures suivantes sont nécessaires:

- Le G20 devrait s'efforcer de ne pas adopter de mesures protectionnistes en réponse à la crise, et celles qui sont mises en mesures doivent être strictement limitées dans le temps.
- Les membres du G20 devraient s'engager à conclure rapidement un cycle de Doha ambitieux et centré sur le développement.
- Les actionnaires doivent convenir du renforcement des capacités de financement des institutions de Bretton Woods et des banques régionales de développement, afin d'offrir des facilités de crédit commercial.
- Le G20 doit fournir un appui technique, financier et politique à l'Initiative pour l'aide au commerce.

- La communauté des bailleurs de fonds doit créer un *fonds spécial pour la formation à la facilitation du commerce* (TFTF) pour fournir une assistance technique aux pays africains, afin de leur permettre d'améliorer leur préparation aux négociations commerciales.

5.5 *Protéger les pauvres et les groupes vulnérables.* Il est crucial de préserver les modestes acquis en matière de réduction de la pauvreté et d'accès aux services sociaux de base, obtenus avant la crise. À cet égard, les bailleurs de fonds et les gouvernements sont invités à :

- Maintenir à des niveaux suffisants les dépenses publiques consacrées à la santé, à l'éducation (y compris les programmes spéciaux tels que les programmes de cantines scolaires) ainsi qu'à la nutrition et à l'assainissement.
- Veiller à la mobilisation de financements suffisants et stables auprès d'initiatives mondiales telles que le Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose, évitant ainsi un grand nombre de décès évitables.
- Fournir un appui financier aux *filets de sécurité sociale* pour protéger les pauvres, les chômeurs et les personnes socialement marginalisées. De tels filets de sécurité sociale doivent être conçus de manière à faciliter des ajustements contracycliques pour protéger les pauvres contre l'impact des chocs.

5.6 *Accroître la marge de manœuvre et la flexibilité sur le plan des politiques, et accélérer l'acheminement de l'aide.* En plus d'intensifier l'aide, les bailleurs de fonds doivent appuyer la réforme des processus d'acheminement de l'aide, de manière à :

- Accroître la flexibilité et adapter les processus d'allocation et d'acheminement de l'aide aux conditions prévalant dans les pays bénéficiaires, y compris leur fragilité, l'étroitesse de leur marge de manœuvre financière et leurs capacités techniques et institutionnelles limitées.
- Revoir les modèles d'allocation de l'aide basés sur les performances qui sont utilisés actuellement afin de mieux refléter la diversité des besoins et des conditions des pays, en particulier la position des Etats fragiles, ainsi que la nécessité fondamentale de promouvoir l'intégration économique de l'Afrique.
- Accroître la prévisibilité de l'aide pour faciliter la planification et la mise en œuvre des programmes de développement. Le déboursement de l'aide devrait être accélérée et apportée au travers de programmes de déboursement rapides plutôt que via l'aide au projet.
- Augmenter la marge de manœuvre politique en renforçant l'attention apportée aux résultats et en diminuant celle placée sur la conditionnalité, et en promouvant l'appropriation par les pays des programmes par la participation accrue des bénéficiaires dans le dialogue et les consultations.

5.7 La crise offre la possibilité d'améliorer la *gouvernance mondiale* pour accroître la transparence et la responsabilité et pour garantir une représentation équitable. En particulier:

- L'Afrique et les autres régions en développement doivent faire entendre suffisamment leur voix et être adéquatement représentées pour défendre leurs intérêts en matière de développement.
- Le part des droits de vote au sein des IFI, qui dépendent actuellement de la détention d'actions, doivent être réexaminés pour éliminer le parti pris en faveur des pays nantis et pour reconnaître l'importance des IFI dans la réalisation des plans de développements de leurs membres.
- Reconnaître le rôle des institutions régionales comme représentants de leurs pays membres.

5.8 *Rôle de l'État*

- Les pays développés et émergents, tout comme les pays africains, sont invités instamment à renforcer la réglementation des systèmes financiers pour accroître l'efficacité, tout en minimisant les risques.
- Tout gain en efficacité émanant de la libéralisation des systèmes financiers et des autres marchés doit être contrebalancé par les avantages sociaux de la régulation en termes de stabilité financière et de participation équitable à l'économie de marché.
- Les bailleurs de fonds et les institutions multilatérales doivent augmenter l'aide destinée au renforcement des capacités dans les pays africains, notamment par le biais de programmes ciblés d'assistance technique.

5.9 *Récupération des richesses volées à l'Afrique*: Les milliards de dollars EU représentant la valeur des richesses volées au continent, y compris les fonds des emprunts détournés et sortis frauduleusement, sont placés en banque dans des institutions financières occidentales et dans les paradis fiscaux. La capacité des pays pauvres à développer une base de revenus solide et à fournir des services élémentaires est par conséquent compromise. En complément d'une action approfondie pour lutter contre la corruption en Afrique, nous recommandons :

- Les gouvernements des pays développés doivent veiller à la transparence dans les transactions financières de leurs systèmes bancaires, afin d'éliminer les transferts illicites de fonds à partir du continent.
- La communauté internationale investit dans le renseignement financier coordonné et à faire preuve d'une ferme volonté politique, comme elle l'a fait dans le cas de la lutte contre le terrorisme, dans les efforts visant à prévenir la sortie frauduleuse des actifs africains hors du continent, aider à repérer et à récupérer les richesses volées.
- À cet égard, le G20 est instamment invité à appuyer l'initiative des Nations Unies pour le recouvrement des avoirs volés et les autres initiatives similaires visant à prévenir le blanchiment d'argent, la fraude fiscale et la fuite des capitaux.

5.10 *Changement climatique* : La crise financière actuelle s'ajoute à la charge croissante qui pèse sur l'Afrique pour faire face aux changements générés par le réchauffement climatique ; un autre choc externe qui n'est pas une création de l'Afrique. Elle diminue les ressources destinées aux programmes d'adaptation au changement

climatique et d'atténuation de ses effets dans les pays africains. Il est nécessaire de mettre à disposition de nouvelles ressources pour soutenir l'adaptation, et que ces ressources soient additionnelles à celles allouées aux programmes de développement existants.

5.11 *La volonté politique* des partenaires au développement de l'Afrique sera mise à rude épreuve en ces moments de crise économique. Les économies des pays développés ont pu mobiliser des fonds substantiels au titre d'incitations fiscales et d'opérations de renflouement pour le sauvetage de banques et sociétés dans le sillage de la crise. Avec des ressources bien moindres que celles qui sont mobilisées pour ces opérations de sauvetage, la communauté des bailleurs de fonds peut préserver sa crédibilité en tant que partenaire engagé au développement de l'Afrique.

Graphique 1: Défis de financement et promesses d'aide pour l'Afrique

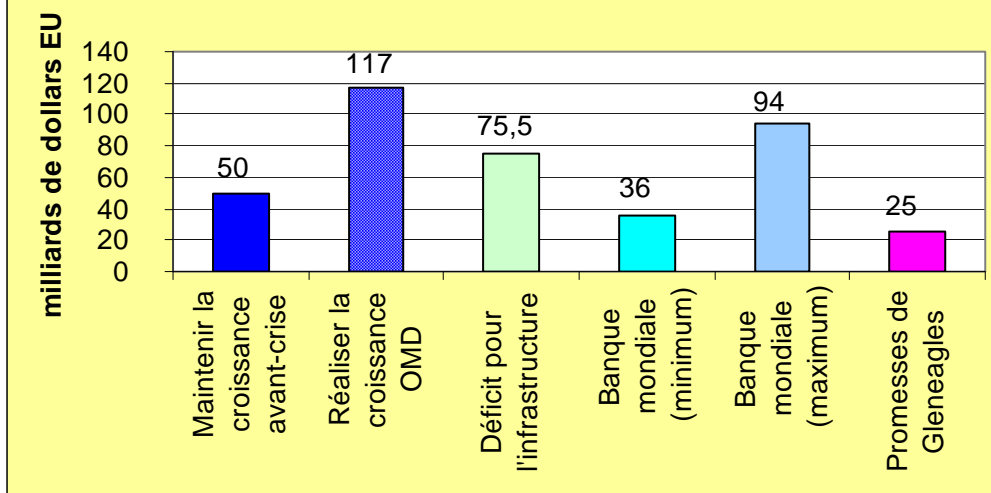


Tableau 1: Croissance du PIB réel (pourcent): Données d'avant et d'après la crise

	Croissance du PIB réel				Changement du PIB
	Avant la crise		Après la crise		Après la crise
	2008 (e)	2009 (p)	2008 (e)	2009 (p)	2008-2009
Algérie	4,8	4,8	3,3	0,2	-3,1
Angola	11,5	5,1	15,8	-7,2	-23,0
Bénin	4,9	5,3	5,0	5,3	0,3
Botswana	5,3	5,2	3,9	2,6	-1,3
Burkina Faso	4,7	5,8	4,2	6,0	1,8
Burundi	5,8	5,6	3,2	2,9	-0,3
Cameroun	4,8	4,6	4,1	3,1	-1,0
Cap-Vert	7,6	7,0	6,1	3,6	-2,5
RCA	4,0	4,5	2,6	3,2	0,7
Tchad	3,2	-0,7	0,2	-0,7	-0,9
Comores	4,5	4,5	0,5	0,8	0,3
Congo	6,4	6,4	7,0	7,7	0,8
RDC	6,6	7,1	5,7	-0,6	-6,3
Côte d'Ivoire	2,8	3,8	2,3	3,8	1,5
Djibouti	5,6	5,6	5,9	6,5	0,6
Égypte	6,8	6,7	7,2	4,3	-2,9
Guinée équatoriale	5,8	4,1	9,9	3,7	-6,2
Érythrée	1,3	1,1	1,2	1,6	0,4
Éthiopie	7,5	7,4	11,6	6,5	-5,1
Gabon	4,2	4,1	5,5	4,0	-1,5
Gambie	6,0	6,0	5,7	5,0	-0,7
Ghana	6,0	6,3	6,4	5,8	-0,6
Guinée	5,0	5,0	4,7	3,8	-1,0
Guinée-Bissau	2,1	2,2	3,2	3,1	-0,1
Kenya	4,0	6,5	2,6	5,0	2,4
Lesotho	5,2	5,4	4,2	3,8	-0,3
Libéria	9,2	11,0	7,3	10,8	3,5
Libye	8,0	7,8	6,5	3,4	-3,1
Madagascar	6,5	6,7	7,0	4,8	-2,2
Malawi	5,1	5,5	8,4	6,5	-1,9
Mali	4,7	4,8	3,6	4,2	0,6
Mauritanie	5,0	5,0	5,2	3,4	-1,8
Maurice	5,0	4,9	4,8	3,0	-1,8
Maroc	6,0	6,1	5,7	5,4	-0,2
Mozambique	7,0	6,8	6,2	4,0	-2,2
Namibie	4,4	3,3	3,4	2,7	-0,7
Niger	4,7	4,5	4,8	1,8	-3,0
Nigeria	6,2	6,1	6,1	4,0	-2,2
Rwanda	4,0	5,6	8,5	6,6	-1,9
São Tomé & Príncipe	6,0	6,0	5,8	6	0,2
Sénégal	4,9	4,6	3,7	3,5	-0,2
Seychelles	5,9	4,2	1,5	-0,4	-1,9
Sierra Leone	6,5	6,5	5,4	6,3	0,9
Somalie
Afrique du Sud	4,0	4,9	3,1	1,1	-2,0
Soudan	10,7	11,0	8,4	5,0	-3,4
Swaziland	1,0	1,0	2,6	2,5	-0,2
Tanzanie	6,5	6,7	6,8	6,1	-0,7
Togo	3,5	3,9	0,8	3,9	3,1
Tunisie	5,5	5,6	5,1	4,1	-1,0
Ouganda	6,2	6,3	7,0	5,6	-1,3
Zambie	6,3	6,4	5,5	2,8	-2,7
Zimbabwe	-4,5	-4,0	-5,2	-5,6	-0,4
AFRIQUE	5,9	5,9	5,7	2,8	-2,9

Source: Projections des *Perspectives Economiques en Afrique 2009*, Banque de données sur les *Perspectives Economiques Mondiales*, octobre 2008, et FAO

Note: (p) Projections; (e) Estimations

**Tableau 2: Recettes tirées des exportations et solde du compte courant:
Données d'avant et d'après la crise**

	Exportations de biens (en milliards de dollars EU)						Solde du compte courant (en pourcentage du PIB)			
	Avant la crise		Après la crise		Déficit estimatif		Avant la crise		Après la crise	
	2009(p)	2010(p)	2009(p)	2010(p)	2009(p)	2010(p)	2009(p)	2010(p)	2009(p)	2010(p)
Algérie	84,42	86,35	43,62	46,87	40,79	39,48	19,84	18,01	5,60	7,00
Angola	78,63	90,52	40,43	45,91	38,19	44,61	15,91	16,44	-8,13	-7,00
Bénin	0,45	0,51	0,33	0,34	0,12	0,17	-8,14	-6,86	-7,82	-8,32
Botswana	5,31	5,45	4,77	4,77	0,54	0,68	7,61	6,34	11,54	10,14
Burkina Faso	0,90	1,03	0,74	0,78	0,17	0,25	-12,13	-10,23	-8,69	-8,96
Burundi	0,06	0,07	0,06	0,06	0,01	0,01	-14,83	-13,27	-8,36	-12,38
Cameroun	4,75	4,60	4,09	4,35	0,66	0,25	-1,10	-2,40	0,22	0,24
Cap-Vert	0,12	0,12	0,08	0,08	0,04	0,04	-10,87	-10,73	-9,62	-6,63
RCA	0,24	0,26	0,15	0,15	0,10	0,11	-5,91	-5,62	-7,38	-8,09
Tchad	4,53	4,38	2,00	2,24	2,54	2,13	-1,84	0,89	-3,75	1,44
Comores	-9,55	-9,12	-9,55	-9,12
RDC	7,23	9,26	4,33	4,76	2,91	4,51	-12,58	-5,29	-27,40	-22,59
Congo	14,57	16,69	7,28	8,10	7,30	8,59	21,41	25,27	-2,95	-2,24
Côte d'Ivoire	11,45	12,16	7,85	8,38	3,60	3,78	-0,58	-0,95	-0,33	-1,33
Djibouti	0,11	0,13	0,09	0,09	0,02	0,04	-32,86	-27,50	-20,69	-19,23
Égypte	35,03	37,90	24,36	25,21	10,68	12,69	-0,86	-1,67	-1,24	-1,78
Guinée équatoriale	15,22	14,77	7,71	8,57	7,51	6,21	2,78	0,87	-0,03	1,06
Érythrée	0,03	0,12	-2,15	-0,27	-2,15	-0,27
Éthiopie	1,68	1,78	1,22	1,37	0,46	0,41	-5,25	-4,73	-5,04	-3,74
Gabon	11,19	11,14	6,49	7,11	4,71	4,02	18,09	16,02	-3,54	3,36
Gambie	0,11	0,11	0,07	0,08	0,03	0,04	-12,50	-11,98	-8,84	-9,96
Ghana	5,66	5,92	4,72	4,84	0,94	1,08	-13,17	-12,68	-13,15	-17,86
Guinée	1,63	1,78	1,18	1,27	0,45	0,51	-6,73	-5,51	-1,63	-1,20
Guinée-Bissau	0,12	0,13	-11,56	-10,55	-11,56	-10,55
Kenya	5,64	6,32	5,03	5,08	0,61	1,25	-4,49	-4,85	-0,39	0,08
Lesotho	0,91	1,04	0,69	0,75	0,22	0,28	-1,41	-2,86	8,94	1,39
Libéria	0,73	1,18	0,37	0,41	0,36	0,77	-43,91	-29,27	-5,70	6,98
Libye	67,90	78,13	30,80	34,30	37,10	43,83	29,45	28,33	3,31	6,52
Madagascar	1,78	2,87	1,05	1,24	0,73	1,63	-21,15	-9,68	-21,03	-22,90
Malawi	1,00	1,11	0,69	0,72	0,31	0,39	-5,40	-6,42	-2,82	-5,88
Mali	1,76	1,78	1,81	1,73	-0,06	0,05	-6,92	-6,59	-0,95	-3,67
Mauritanie	2,17	2,08	1,50	1,49	0,66	0,59	-2,97	-11,23	-13,18	-14,52
Maurice	2,72	2,85	2,30	2,38	0,42	0,48	-6,58	-5,72	-6,14	-6,37
Maroc	21,52	22,71	17,11	19,13	4,41	3,58	-0,34	-0,79	-1,97	-3,15
Mozambique	2,93	3,05	2,39	2,94	0,55	0,11	-13,27	-13,05	-14,02	-11,22
Namibie	3,58	3,65	2,32	2,49	1,25	1,16	12,41	10,20	2,69	1,42
Niger	1,03	1,19	0,54	0,58	0,49	0,61	-20,56	-22,52	-15,40	-16,30
Nigeria	89,08	99,47	50,40	55,31	38,68	44,16	0,61	-0,50	-9,05	-6,44
Rwanda	0,26	0,29	0,22	0,25	0,05	0,04	-12,43	-11,47	-5,87	-6,23
São Tomé & Príncipe	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-34,49	-33,44	-34,49	-33,44
Sénégal	2,83	2,97	1,67	1,71	1,17	1,26	-11,44	-12,10	-8,72	-9,76
Seychelles	0,41	0,42	0,39	0,40	0,02	0,02	-35,11	-38,40	-21,54	-20,03
Sierra Leone	0,40	0,45	0,44	0,48	-0,04	-0,03	-4,18	-4,29	-4,37	-4,55
Somalie
Afrique du Sud	96,12	101,82	68,25	70,84	27,87	30,98	-8,15	-8,33	-6,36	-7,64
Soudan	13,15	15,23	7,64	8,82	5,51	6,41	-6,73	-6,80	-13,83	-15,86
Swaziland	1,74	1,80	1,53	1,64	0,21	0,17	-2,02	-2,64	15,38	7,94
Tanzanie	2,77	3,10	2,21	2,23	0,56	0,87	-9,97	-9,74	-9,69	-10,43
Togo	0,96	1,05	0,77	0,80	0,20	0,25	-8,48	-7,13	-1,08	-2,19
Tunisie	22,02	24,55	16,99	18,60	5,03	5,95	-3,46	-3,29	-3,23	-2,53
Ouganda	1,91	2,05	1,79	1,82	0,13	0,23	-5,83	-6,17	-7,30	-8,90
Zambie	5,76	5,62	2,73	3,00	3,04	2,62	-6,60	-7,00	-17,01	-17,28
Zimbabwe
AFRIQUE	634,56	691,95	383,17	414,45	251,24	277,25	1,90	1,56	-4,37	-4,12

Source: Projections des *Perspectives Economiques en Afrique 2009*, Banque de données sur les *Perspectives Economiques Mondiales*, octobre 2008;

Notes: Les données pour le Zimbabwe, la Somalie, Sao Tome & Principe, la Guinée-Bissau, l'Érythrée et les Comores ne sont pas disponibles.

Un déficit négatif signifie un excédent. (p) Projections.

Tableau 3: Projets sélectionnés devant être annulés ou reportés à plus tard

<i>Pays</i>	<i>Informations détaillées sur le projet</i>
Algérie	En décembre 2008, le Gouvernement a reporté au premier de trimestre 2009 la date de soumission des offres pour la modernisation des raffineries de Skikda et d'El Harrach. Ces projets pourraient être reportés à plus tard.
Botswana	Un projet de centrale thermique au charbon de 6 milliards de dollars EU a été reporté.
Burkina Faso	Sur les six mines qui devaient démarrer leurs activités en 2009, trois sociétés minières éprouvent des difficultés à mobiliser les fonds nécessaires pour le démarrage des opérations.
Éthiopie	Le financement privé d'un grand projet de centrale hydroélectrique de 1,5 milliards d'euros est remis en cause. Une banque privée d'investissement avait déjà exprimé son intérêt pour le projet, mais a dû se retirer à cause de l'impact de la crise sur son appétit pour les marchés émergents.
Ghana	La tentative de vente de la Volta Aluminum Company Limited (VALCO), spécialisée dans la fonte de l'aluminium, a échoué à la suite du retrait d'un des partenaires de cette opération
Guinée	Les investissements ciblant des projets miniers sont reportés à plus tard
Kenya	- Un projet d'énergies renouvelables de 300 MW a été reporté - Une route à péage d'une valeur totale d'environ 800 millions de dollars EU a été reportée au Kenya
Sénégal	- Un route à péage a été reporté - un nouvel aéroport d'un coût de 400 millions d'euros a été reporté
Sierra Leone	Les projets de construction pourraient être retardés
Soudan	La Petronas a décidé de mettre en veilleuse son projet de raffinerie de Port-Soudan.
Tanzanie	La Rio Tinto et la Vodacom ont repoussé à plus tard leurs investissements dans des projets miniers
Tunisie	Le projet gazier d'Hasdrubal est en restructuration (coût total du projet 1,2 millions de dollars EU) Le projet du port en eau profonde sera probablement reporté à plus tard
Ouganda	14 entreprises de taille moyenne ont fermé en 2008 et 15 autres devraient aussi fermer au cours du premier trimestre de 2009. Le Gouvernement réaffectera à d'autres secteurs les fonds destinés aux projets routiers prévus.
Afrique de l'Ouest (projet régional)	Un projet de télécommunication en Afrique de l'Ouest de 240 millions de dollars EU : un des actionnaires potentiels pourrait se retirer et le coût de la dette commerciale a considérablement augmenté.

Tableau 4: Stratégies d'atténuation de la crise dans des pays sélectionnés

Pays	Mesures d'atténuation mises en œuvre par le Gouvernement
Botswana	<ul style="list-style-type: none"> • La Banque Centrale a réduit son taux de 50 points de base pour le ramener à 15 pourcent en décembre 2008. • Face aux incertitudes quant à la durée du ralentissement économique mondial, la protection fournie par les réserves en devises pourrait ne pas être suffisante ; il faudrait s'attendre à une certaine augmentation de l'emprunt. • Réductions des dépenses non seulement au titre du budget de développement, mais aussi au titre de certaines rubriques des dépenses de fonctionnement telles que les émoluments du personnel et le coût des voyages.
Cap-Vert	<ul style="list-style-type: none"> • Dialogue avec le FMI pour ajuster les critères de performance du PSI • Gestion soigneuse des taux d'intérêt et du budget • Institution des bons du trésor pour encourager l'épargne afin que celle-ci soit maintenue dans le système financier national.
Égypte	<ul style="list-style-type: none"> • Le Ministère du Commerce et de l'Industrie: 7 milliards d'EGP pour promouvoir les exportations et la production locale. • Paquet de crise au secteur du tourisme, y compris des exonérations fiscales pour les vols charters, l'offre de nuitées gratuites dans les hôtels, etc. • Création d'un fonds d'assurance-dépôts (pour promouvoir la confiance à l'égard du secteur bancaire). • Approbation par le parlement de la législation sur la supervision intégrée du secteur financier non bancaire (par exemple le marché financier, l'assurance, le crédit hypothécaire, le crédit-bail et l'affacturage) en janvier 2009. • La deuxième phase du Programme de réforme du secteur financier, qui devait être financée conjointement par la BAD et la Banque mondiale, a été examinée par le Premier Ministre, le Ministre de l'investissement et le Gouverneur de la Banque centrale en janvier 2009. Ce programme vise à renforcer le rôle du secteur financier par l'accroissement du volume des prêts bancaires et l'amélioration de l'accès des PME au crédit. • La Banque Centrale égyptienne a baissé son taux d'intérêt de référence pour la première fois depuis avril 2006. Le taux au jour le jour a été réduit de 100 points de base et a ainsi été ramené à 10,5 pourcent, tandis que le taux prêteur a été réduit du même nombre de points de base pour être ramené à 12,5 pourcent.
Kenya	<ul style="list-style-type: none"> • La Banque centrale a abaissé le seuil pour l'investissement dans les bons du trésor sur le marché primaire de 1 million de KES à 0,1 million de KES à partir de janvier 2009 pour attirer les petits investisseurs ; • Le Gouvernement du Kenya a émis des obligations pour l'infrastructure, à hauteur de 18,5 milliards de KES (232,6 millions de dollars EU), avec une maturité de 12 ans en février 2009.
Maurice	<ul style="list-style-type: none"> • Le Gouvernement a annoncé en janvier 2009 un paquet d'incitations visant à promouvoir la croissance économique, la création d'emplois et le pouvoir d'achat, en réponse à la crise financière mondiale. Ce paquet fournira 10,4 milliards de roupies mauriciennes, soit l'équivalent d'environ 3 pourcent du PIB.

Maroc	<ul style="list-style-type: none"> • Pour stimuler le commerce, le gouvernement marocain a pris une série de mesures visant à redynamiser les marchés a permis aux entreprises de racheter leurs propres actions sans fixer un prix minimum à l'avance, au cas où les cours de la bourse tombent en dessous d'un certain niveau. • Le gouvernement a également offert aux sociétés d'assurance la possibilité de tenir jusqu'à 60 pourcent des actions cotées pour couvrir leur passif, alors que le plafond fixé antérieurement était de 50 pourcent.
Nigeria	<ul style="list-style-type: none"> • Le budget 2009 de 2,8 trillions de naira (22,6 milliards de dollars EU), soumis à l'Assemblée nationale, consacre manifestement une large part aux dépenses de fonctionnement et une faible part aux dépenses d'équipement et d'investissement. Le Gouvernement se propose maintenant d'utiliser ses réserves en devises, soit 52 milliards de dollars EU, pour redresser l'économie au titre d'un paquet de mesures incitatives. • Lancement du Comité de pilotage présidentiel sur la crise économique mondiale en janvier 2009. Ce comité est chargé d'élaborer un cadre pour faire face à la crise mondiale. • Le Nigeria et Dubaï ont signé en janvier 2009 un protocole d'accord d'un montant de 16 milliards de dollars EU pour l'investissement dans l'infrastructure. • Le Gouvernement a annoncé son intention de suspendre les droits indirects de 5 pourcent exigibles sur certains biens manufacturés tels que les jus, les nouilles instantanées et les boissons non alcoolisées, afin d'appuyer les industries en difficultés et d'éviter les pertes d'emplois. • Le Gouvernement a décidé d'injecter 70 milliards de naira dans l'industrie textile chancelante, par le biais de garanties, en février 2009. • Le Gouvernement nigérian a imposé le contrôle de change pour éviter la fluctuation du naira. Aux termes de ce contrôle, tous les achats de devises au guichet de la banque centrale ne peuvent être utilisés que pour les clients et non sur le marché de change interbancaire. • La position nette ouverte dans chaque devise des banques est réduite à 1 pourcent des fonds propres, contre 20 pourcent en mi-décembre 2008.
Afrique du Sud	<p>Le récent discours présidentiel sur l'état de la nation (6 février 2009) a pris acte de l'impact de la crise financière en cours sur l'économie. Le Gouvernement a mis en place un certain nombre de mesures pour faire face à la crise, notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'augmentation des financements destinés aux projets d'investissement publics, avec une enveloppe de 690 milliards de ZAR (environ 80 milliards de dollars EU) au cours des trois prochaines années ; • Intensification des programmes d'emploi dans le secteur public ; • Adoption d'instruments de financement et d'incitation industriels pour aider les firmes en difficultés; et enfin • Maintien et expansion des dépenses publiques en faveur du secteur social. • Le financement de ces mesures devrait reposer notamment sur l'appui des institutions de financement du développement, ainsi que sur le partenariat avec le secteur privé. • Les ajustements fiscaux proposés au titre de l'impôt sur le revenu devraient fournir aux contribuables à revenu intermédiaire et à

	<p>faible revenu un abattement fiscal de 13,6 milliards de ZAR.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La South African Reserve Bank a réduit son taux de réescompte, qui est son taux d'intérêt de référence, de 100 points de base pour le ramener à 10,5 pourcent, soit la plus forte réduction depuis plus de cinq ans.
Soudan	<ul style="list-style-type: none"> • Le Gouvernement régional du Sud-Soudan a ordonné une baisse des salaires de 10 pourcent pour tous les hauts responsables gouvernementaux et des restrictions en ce qui concerne le paiement des frais d'hôtel pour les responsables qui ne disposent pas de leurs propres logements.
Tunisie	<ul style="list-style-type: none"> • Une commission chargée de la surveillance de la crise a été créée. • Le budget 2009 est caractérisé par une forte augmentation de la rubrique des investissements publics, accompagnée de mesures pour accroître la compétitivité et l'emploi, et pour renforcer la protection sociale. • La banque centrale a assoupli sa politique monétaire, le taux du dinar sur le marché financier tombant d'environ 5,2 pourcent en décembre à 4,65 pourcent en janvier 2009. • La banque centrale a baissé son taux d'intérêt directeur de 75 points de base, le ramenant de 5,25 pourcent à 4,50 pourcent en février 2009.
Ouganda	<ul style="list-style-type: none"> • Le Gouvernement a aidé l'Association des opérateurs et chauffeurs du secteur du transport en Ouganda (UTODA) en passant par pertes et profits près de la moitié de sa dette cumulée de 1,7 milliard de shillings ougandais, due au Kampala City Council (KCC).

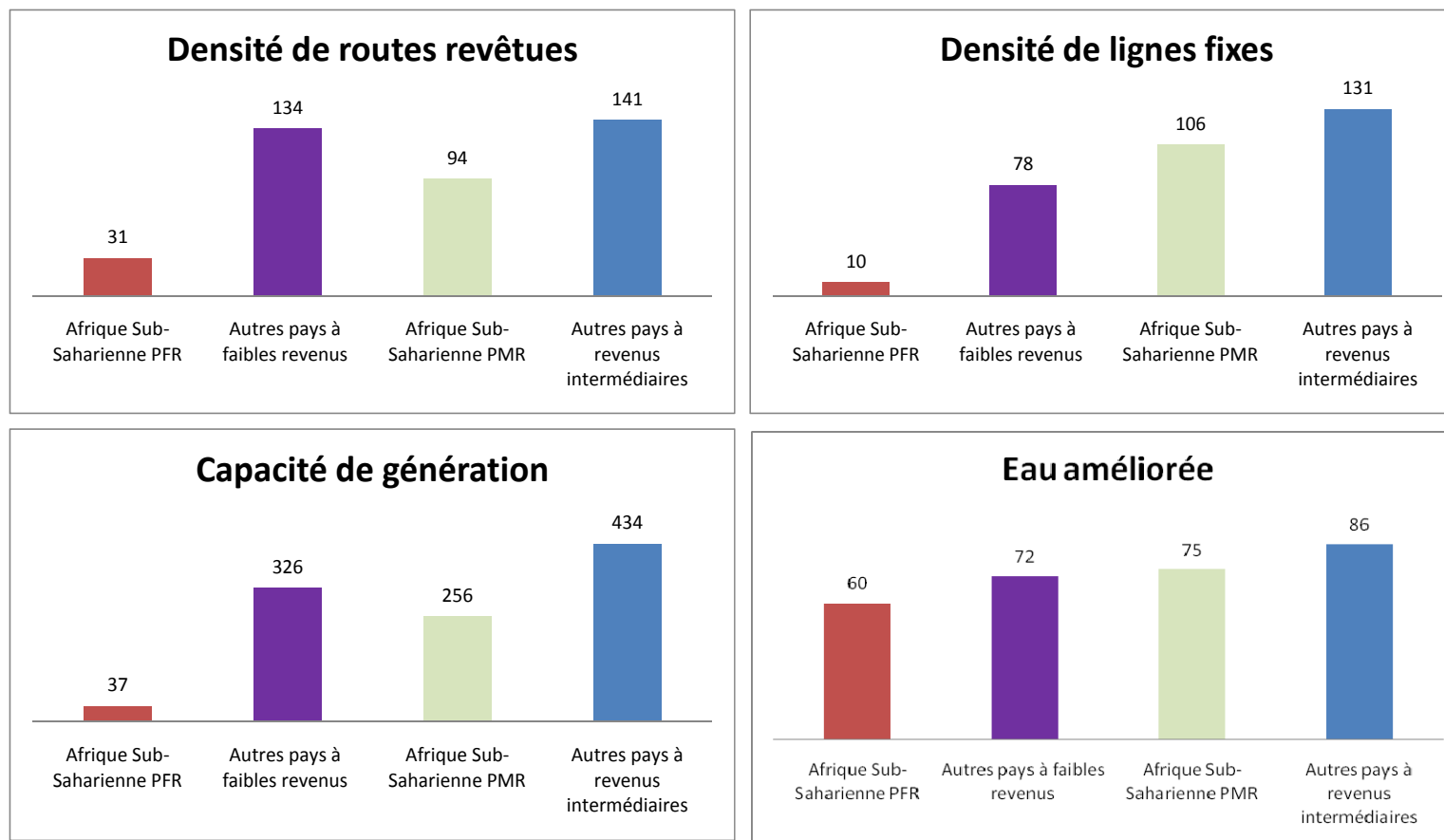
Tableau Annexe A1 :
L'infrastructure en Afrique est en décalage par rapport aux autres pays en voie de développement et le fossé se creuse avec le temps

Unités normalisées*	Afrique Sub-Saharienne PFR	Autres pays à faibles revenus	Afrique Sub-Saharienne PMR	Autres pays à revenus intermédiaires
Densité de routes revêtues	31	134	94	141
Densité totales de routes	137	211	215	343
Densité de lignes fixes	10	78	106	131
Densité téléphones cellulaires	55	76	201	298
Densité Internet	2	3	5	8
Capacité de génération	37	326	256	434
Couverture électrique	16	41	35	80
Eau améliorée	60	72	75	86
Assainissement	34	51	48	74

Source: Résultats préliminaires AICD 2008

- Unités: La densité des routes est en kilomètres par kilomètres carrés ; la densité téléphonique se calcule en nombre de lignes par milliers de personnes ; la couverture en électricité, en eau et l'assainissement sont estimés en pourcentage de la population.

**Annexe Figure A1:
L'Afrique Sub-saharienne accuse un important retard dans le domaine de l'infrastructure**



Source: Résultats préliminaires AICD 2008

- Unités: La densité des routes est en kilomètres par kilomètre carré ; la densité téléphonique se calcule en nombre de lignes par milliers de personnes ; la couverture en électricité, en eau et l'assainissement sont estimés en pourcentage de la population.